

TYOLOGIE DE JEUNES QUÉBÉCOIS AYANT INTERROMPU LEURS ÉTUDES DU POINT DE VUE DE LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE¹

Claude Trottier

Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval
Claude.Trottier@fse.ulaval.ca

Madeleine Gauthier

INRS- Urbanisation, culture et société, Université du Québec
Madeleine_Gauthier@UCS.INRS.ca

Claire Turcotte

turcla@videotron.ca

Résumé

L'objectif de cet article est d'analyser le processus d'insertion professionnelle de jeunes québécois ayant interrompu leurs études secondaires ou collégiales, cinq ans après leur sortie du système éducatif. Dans le contexte économique actuel, ces jeunes risquent d'être marginalisés dans le marché du travail. Nos perspectives théoriques s'appuient sur les postulats selon lesquels ces jeunes ne forment pas un groupe homogène, et sont des acteurs de leur insertion en dépit des multiples déterminants de leur réussite scolaire et des contraintes auxquelles ils ont à faire face dans le marché de l'emploi. Notre conception de l'insertion renvoie à la capacité de ces derniers de s'y stabiliser, de subvenir à leurs besoins, de maintenir leur autonomie et de former des projets de vie réalisables. Une analyse qualitative et rétrospective a été conduite à partir d'entrevues semi-structurées de 99 jeunes. Quatre types ont été construits à partir des données: (a) des jeunes stabilisés dans le marché du travail depuis deux ans, capables de subvenir à leurs besoins, de maintenir leur autonomie et de former des projets de vie réalisables, (b) des jeunes qui sont en voie d'y parvenir, (c) des jeunes qui sont en situation précaire et (d) des jeunes qui sont en marge du marché du travail. Les jeunes des écoles secondaires ont été comparés à ceux des collèges de même que ceux de la formation générale ou préuniversitaire à ceux de la formation professionnelle et technique, et les garçons et les filles.

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche subventionnée par le *Fonds québécois de recherche sur la société et la culture* (Programme *Action concertée sur le travail en mutation*). Les membres de l'équipe sont Madeleine Gauthier, responsable, Jacques Hamel, Marc Molgat, Claude Trottier et Mircea Vultur, co-chercheurs, et Claire Turcotte, professionnelle de recherche.



Mots-clés: Insertion professionnelle; Abandon des études; Typologie

Abstract

The objective of the article is to analyse the process of vocational integration of high school and college leavers of Quebec five years after they left the school system. In the present economic context, these young people risk to be relegated on the fringe of the job market. Our theoretical perspective is based on the assumptions that they do not form an homogeneous group and are actors in their integration despite the multiple factors shaping their school success and the constraints they have to face in the labour market. Our conception of the vocational integration refers to their capacity to achieve stability in the labour market, to maintain their autonomy and to form realizable life projects. A qualitative retrospective analysis has been conducted from semi-structured interviews of 99 young people. Four types have been constructed from the data: (a) young people who have achieved stability in the labour market since two years, are able to provide for their needs and to form realizable life projects (b) young people who are still in process of attaining this objective, (c) young people who are in a precarious situation and (d) young people who are on the fringe of the labour market. High school leavers were compared to college leavers, as well as those of the general education or pre-university tracks to the vocational or technical one, and male and female.

Key-Words: Vocational integration; Dropouts; Typology

Resumo

É objectivo deste artigo proceder analisar o processo de inserção profissional de jovens do Québec que interromperam os seus estudos no secundário, 5 anos após terem abandonado do sistema educativo. No contexto económico actual estes jovens estão sujeitos a ser marginalizados no mercado de trabalho. As nossas perspectivas teóricas sustentam-se na assunção de que os jovens não formam um grupo homogéneo, e são actores da sua integração apesar da multiplicidade de factores que configuram o seu sucesso escolar e os constrangimentos que têm que enfrentar no mercado de trabalho. A nossa concepção acerca da integração vocacional refere-se à capacidade de alcançar estabilidade no mercado de trabalho, manter a sua autonomia e a definição de projectos de vida realizáveis. Foi realizada uma análise qualitativa e retrospectiva a partir de entrevistas semi-estruturadas a 99 jovens. Foram definidos



quatro tipos a partir dos dados: (a) jovens estabilizados no mercado de trabalho há 2 anos, capazes de satisfazer as suas necessidades e manter a sua autonomia e de formar projectos de vida realizáveis, (b) jovens que ainda se encontram em vias de alcançar esta autonomia, (c) jovens que se encontram em situação precária, (d) e jovens que encontram à margem do mercado de trabalho. Os jovens das escolas secundárias foram comparados : os de formação geral ou pré-universitária com os das escolas de formação profissional e técnica, assim como os rapazes com as raparigas.

Palavras-chave: Integração vocacional; Abandono escolar; Tipologia

L'objectif de cet article est de rendre compte des résultats d'une recherche sur l'insertion professionnelle de jeunes ayant interrompu leurs études secondaires (générales ou professionnelles) et collégiales (préuniversitaires ou techniques, 12 à 14 ans de scolarité) du Québec² cinq ans après leur sortie du système éducatif. Dans le contexte actuel où le marché du travail offre proportionnellement moins de possibilités d'embauche des personnes faiblement scolarisées que par le passé³, ces jeunes, notamment ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires, risquent d'être marginalisés ou relégués au marché du travail secondaire caractérisé par des situations d'emploi instables, des emplois faiblement rémunérés, de piètres conditions de travail et de faibles possibilités de promotion. Ils ne disposent pas d'une ressource importante, le diplôme, qu'ils pourraient faire valoir au cours de leur recherche d'emploi. Comment parviennent-ils à s'insérer dans le marché du travail ? Observe-t-on des différences entre les jeunes de l'enseignement secondaire et collégial qui quittent le système scolaire sans avoir obtenu le diplôme qu'ils convoitaient, entre ceux de la

² Dans le système d'éducation québécois, la durée de l'enseignement primaire est de six ans et celle de l'enseignement secondaire de cinq ans, au terme desquelles les élèves obtiennent leur diplôme d'études secondaires générales (DES) ou professionnelles (DEP). Les élèves du secondaire peuvent s'orienter vers l'enseignement professionnel à partir de la quatrième année et obtenir en deux ans leur DEP conduisant à l'exercice d'un métier; ils peuvent aussi le faire après avoir obtenu leur DES et obtenir leur DEP en un an. Les élèves en difficulté d'apprentissage peuvent être orientés dès la troisième secondaire vers l'enseignement semi-spécialisé ne conduisant pas à un DEP ou vers des cheminements particuliers de formation. L'enseignement supérieur comprend deux secteurs: l'enseignement collégial et l'enseignement universitaire. L'enseignement collégial dispensé à 90 % dans des établissements publics, les Collèges d'enseignement général et professionnel (CÉGEPs), est lui-même subdivisé en enseignement préuniversitaire (deux ans) et technique (trois ans) et les étudiants doivent obtenir au préalable le Diplôme d'études collégiales (DEC) pour accéder à l'université. Le premier cycle de l'université (baccalauréat) est de trois ans. Les élèves sur lesquels porte cet article sont ceux de l'enseignement secondaire et collégial.

³ Selon le Ministère de l'éducation (2004, Tableau 6.1), le pourcentage des personnes qui n'ont pas de diplômes d'études secondaires sur le marché du travail du Québec a diminué de 34 % de 1990 à 2003.



formation générale et professionnelle du secondaire et ceux de la formation préuniversitaire et technique du collégial?

Ce que des Études Antérieures Nous Ont Appris⁴

La revue des écrits à laquelle nous avons procédé (Trottier *et al*, 2003; Gauthier *et al*, 2004, ch. 2) a montré notamment qu'en 2000, les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui n'avaient pas obtenu leur diplôme d'études secondaires ou postsecondaires ne conduisant pas à un grade universitaire⁵ connaissaient un taux de chômage plus élevé que les diplômés et que ce taux était plus élevé chez ceux du secondaire. En outre, ils travaillaient davantage à temps partiel que les diplômés. Paradoxalement, ce taux était plus élevé chez les non diplômés du postsecondaire que chez ceux du secondaire. Comme ce taux, par définition, est calculé pour l'ensemble de la cohorte d'âge, y compris les étudiants à temps plein, cette différence peut être due au fait (a) que la proportion des étudiants de niveau postsecondaire qui travaillaient à temps partiel tout en étudiant à temps plein est plus élevée que celle des élèves du secondaire et (b) que les non-diplômés du secondaire étaient sur le marché du travail depuis plus longtemps que ceux du postsecondaire et ont ainsi accumulé plus d'expérience que ces derniers, ce qui peut leur faciliter l'accès à un emploi à temps plein.

Le salaire des non diplômés était aussi moins élevé que celui des diplômés, quel que soit l'ordre d'enseignement d'où ils sont sortis, qu'ils aient travaillé à temps plein ou à temps partiel, et cette différence était plus accentuée chez les sortants du postsecondaire. Par ailleurs, lorsqu'on compare les sortants du secondaire et du postsecondaire, les diplômés du postsecondaire avaient un salaire plus élevé que ceux du secondaire, alors qu'on observe la tendance inverse chez les non diplômés du secondaire qui avaient un salaire plus élevé que ceux du postsecondaire. L'explication réside probablement dans le fait qu'étant sortis plus tôt du système scolaire ceux du secondaire ont accumulé plus d'expérience.

Par ailleurs, les non-diplômés du secondaire avaient moins tendance à retourner aux études ou à se recycler et moins d'occasions de recevoir une formation de la part de leur employeur, étaient plus incertains et indécis par rapport à leur orientation professionnelle, connaissaient moins les ressources mises à leur disposition

⁴ Nous ne rendons compte dans cet article que des principales conclusions de la revue des écrits.

⁵ Cette catégorie inclut principalement les étudiants du niveau collégial (préuniversitaire et technique), mais aussi les élèves de la formation professionnelle (niveau secondaire) de même que les étudiants universitaires autres que ceux inscrits à des programmes conduisant à un grade (baccalauréat, maîtrise et doctorat).



(programmes d'aide à l'insertion) et les méthodes de recherche d'emploi, et étaient moins enclins à y recourir que les diplômés (Gilbert *et al*, 1993; Développement des ressources humaines Canada, 1993, 1998).

Si des différences très marquée entre diplômés et non diplômés se dégagent ainsi, il n'en demeure pas moins que les non-diplômés ne forment pas un ensemble homogène. De plus, les travaux recensés nous ont amenés à relativiser l'importance du diplôme comme facteur explicatif de l'insertion. S'il ne fait pas de doute que le diplôme confère un avantage certain à ceux qui le détiennent, il importe de garder à l'esprit que le diplôme obtenu et/ou le niveau de scolarité atteint au terme de la formation initiale, ne constituent que deux des facteurs qui influencent l'accès à l'emploi. Plusieurs autres doivent être pris en considération: l'expérience professionnelle et les compétences acquises en dehors des systèmes éducatifs et productifs (participation à des activités de bénévolat ou à des organismes communautaires), le réseau de relations sur lequel les jeunes peuvent s'appuyer ou pas dans leur recherche d'emploi, le segment du marché du travail (primaire ou secondaire) auquel les jeunes cherchent à s'insérer, les catégories d'emplois auxquelles ils ont accès, la conjoncture économique, les facteurs de discrimination systémique ou latents, la concurrence entre les sortants, diplômés ou pas, de la formation initiale et les travailleurs ou les chômeurs expérimentés, la réglementation du travail qui peut favoriser les travailleurs en place, les politiques d'emploi et les programmes d'aide à l'insertion.

Orientations Théoriques

Notre approche théorique repose sur une conception du processus d'insertion professionnelle dans lequel les jeunes apparaissent comme des acteurs de leur insertion. Celle-ci renvoie à "un processus dynamique qui caractérise le passage du système éducatif à une position d'activité relativement stabilisée" (Mansuy *et al*, 2001) dans le marché du travail. Elle ne correspond pas au simple moment où un individu accède à un emploi. Ce processus s'enclenche lorsqu'un individu alloue son temps à un emploi rémunéré ou à la recherche d'emploi dans une plus forte proportion que les loisirs, les études et le travail non rétribué. Elle prend fin lorsque (a) l'individu cesse de consacrer du temps à la recherche d'emploi ou à des études en vue d'accéder à un autre emploi, (b) l'individu a un emploi durable susceptible d'être le même dans un proche avenir, qui ne s'éloigne pas trop de ses attentes, éventuellement revues à la



baisse, suite à l'expérience acquise sur le marché du travail et (c) cet emploi représente à ses yeux l'emploi qu'il considère devoir garder ou accepter compte tenu des informations dont il dispose à l'égard du marché du travail. Par extension, cet emploi lui permet de subvenir à ses besoins, de parvenir à une autonomie financière avec probabilité de la maintenir et de former des projets de vie réalisables à plus ou moins long terme. La stabilité d'emploi – c'est-à-dire le fait qu'un individu ne prévoit pas perdre son emploi ni le quitter délibérément dans un bref laps de temps – et la possibilité de réaliser ses projets de vie s'avèrent ainsi des dimensions centrales de l'insertion professionnelle et sociale et de l'entrée dans la vie adulte. Cette définition de l'insertion inclut à la fois des critères objectifs permettant de porter un jugement sur la fin du processus et des éléments subjectifs liés à des représentations que les jeunes ont de leur insertion.

Cette conception de l'insertion s'inspire des travaux Vincens (1981, 1986, 1997). L'accent y est mis sur la stabilisation en emploi qui n'est pas liée uniquement au fait d'occuper un emploi à contrat à durée indéterminée, mais à la capacité d'un individu de se maintenir dans le marché de l'emploi, d'échapper au chômage, même s'il n'occupe pas un emploi permanent. C'est en se référant à ce deuxième type de stabilité que Vincens (1997, p. 27) propose de retenir le critère de l'autonomie financière et de la probabilité de la maintenir comme critère de la fin du processus d'insertion. Cette proposition rejoint celle de Vernières (1993) pour qui «l'insertion s'achève lorsque l'individu a atteint une position stabilisée dans le système d'emploi» (p. 97). Le terme «position stabilisée» met en relief le fait qu'il ne s'agit pas seulement d'un emploi stable, mais qu'un individu «peut très bien occuper durablement des positions instables».

Notre perspective d'analyse s'appuie aussi sur les postulats selon lesquels ces jeunes ne forment pas un groupe homogène, et sont des acteurs de leur insertion en dépit des multiples déterminants de leur réussite scolaire et des contraintes auxquelles ils ont à faire face dans le marché de l'emploi. On connaît les travaux qui ont démontré l'influence de l'origine sociale (Demazière et Dubar, 1994) et du genre sur les occupations auxquelles les jeunes ont accès et sur les cheminements scolaires qui médiatisent cette influence. On pourrait être tenté de concéder à ces variables un effet démesuré. Tel n'est cependant pas le cas quand on définit les jeunes comme des acteurs de leur propre insertion. En tant qu'acteurs, ils ne nous apparaissent ni complètement déterminés par leur passé familial ou leur genre, ni prisonniers de leur milieu d'origine ou des conditionnements liés au genre auquel ils appartiennent, ni



soumis de façon inéluctable aux contraintes qu'ils rencontrent dans le marché du travail. Ils peuvent se libérer des conditionnements liés à leur origine sociale, tirer profit des occasions et des ressources mises à leur disposition lorsqu'ils entrent dans le marché du travail. Par ailleurs, ils ne sont pas assurés de pouvoir surmonter les contraintes inhérentes au marché du travail, ni de bénéficier des ressources mises à leur disposition pour contrer leurs difficultés d'insertion. C'est cette image qui sous-tend notre démarche : les jeunes ne sont pas confinés à un rôle de victimes, mais ne sont pas pour autant tout à fait assurés de pouvoir réaliser leur projet professionnel en dépit des efforts qu'ils déploient et des stratégies qu'ils élaborent, ni même, dans certains cas, d'élaborer un projet de façon précise, voire de construire les stratégies appropriées.

Notre objectif spécifique est de définir, en nous référant à ces orientations théoriques, des types de jeunes selon qu'ils sont parvenus ou pas à se stabiliser sur le marché de l'emploi, bénéficient ou pas d'une autonomie financière et sont en mesure ou pas de former des projets de vie réalisables. Il ne s'agit pas de procéder à une analyse statistique mais de construire une typologie en nous inspirant de ces orientations théoriques et à partir des données recueillies.

Méthodologie

Nous avons eu recours à une méthodologie qualitative nous permettant de reconstituer de façon rétrospective l'expérience d'insertion de jeunes à partir d'entrevues semi-structurées. En 2002, 97 jeunes ont été interviewés cinq ans après qu'ils eurent quitté en 1997 l'école secondaire (46 : 25 de la formation générale, 21 de la formation professionnelle) ou le cégep (51 : 28 de la formation préuniversitaire, 23 de la formation technique). Il s'agit de jeunes qui n'ont pas obtenu le diplôme correspondant au programme auquel ils étaient inscrits. Ils ont été sélectionnés selon les principes d'un échantillon non probabiliste «à choix raisonné» orienté vers un objectif (Pirès, 1997) à partir des banques de données sur les effectifs étudiants du Ministère de l'éducation du Québec. L'échantillon comprenait un nombre égal de garçons et de filles de même que des jeunes qui, au cours de leur parcours scolaire, avaient connu ou pas des difficultés d'apprentissage. Tous provenaient des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais.

Tous ne sont cependant pas sans diplôme. Tous les jeunes du niveau collégial avaient déjà obtenu leur diplôme d'études secondaires (DES) avant de quitter le



cégep. Il en est de même de ceux qui s'étaient inscrits à la formation professionnelle du secondaire après avoir obtenu leur DES. Seuls ceux de la formation générale du secondaire et ceux qui s'étaient inscrits à la formation professionnelle en 4^e secondaire ont quitté l'école sans aucun diplôme. Par ailleurs, certains de ceux-ci ont pu obtenir leur DES ou leur DEP au secteur de l'éducation des adultes ou un autre diplôme au cours des cinq années écoulées depuis leur sortie de l'école secondaire. C'est la raison pour laquelle nous utilisons les expressions «jeunes qui ont interrompu leurs études» ou «jeunes qui n'ont pas obtenu le diplôme correspondant au programme auquel ils étaient inscrits» plutôt que «jeunes sans diplôme».

Typologie

Notre typologie, inspirée en partie de celle de Demazière et Dubar (2004) portant sur l'insertion professionnelle de jeunes de bas niveau scolaire comprend quatre types de jeunes ayant interrompu leurs études secondaires ou collégiales.

1. *Les jeunes qui se sont stabilisés dans le marché du travail* depuis deux ans, sont en mesure de subvenir à leurs besoins, de maintenir leur autonomie financière et de former des projets de vie réalisables. Les projets de vie sont considérés comme réalisables lorsqu'un jeune a développé une autonomie suffisante pour avoir des projets et pouvoir les mettre en œuvre. Ces projets peuvent être d'ordre personnel (achat d'une maison, planification de la naissance d'un enfant, voyage). Ils peuvent aussi être d'ordre professionnel (passage à un statut d'emploi amélioré dans son entreprise, démarrage d'une petite entreprise, perfectionnement en emploi ou retour aux études). Ils se sont stabilisés dans le marché du travail (a) en occupant un emploi depuis plus de deux ans au moment de la collecte des données ou un emploi de moins de deux ans qu'ils sont sûrs de ne pas quitter à court terme et qui correspondrait alors à un emploi occupé depuis plus de deux ans, (b) en ayant occupé plusieurs emplois dans un même domaine ou des domaines connexes, sans avoir été en chômage depuis deux ans ou plus et sans anticiper une période de chômage, (c) en occupant un ou plusieurs emplois dans un même domaine en alternant entre le travail à temps plein et à temps partiel par choix, selon ce qui convient à l'informateur, (d) en occupant un ou des emplois saisonniers de façon récurrente depuis plus de deux ans. Dans cette catégorie, l'emploi correspond le plus souvent au type d'emploi que le jeune travailleur croit devoir conserver à court et moyen terme et qui leur permet d'envisager des projets à plus ou moins long terme.



2. *Les jeunes qui sont en voie de se stabiliser*, mais dont la stabilisation est inférieure à deux ans. Comme ceux du premier type, ils sont en mesure de subvenir à leurs besoins, de maintenir leur autonomie financière et de former des projets de vie réalisables. Et leurs projets peuvent aussi être d'ordre personnel ou professionnel. Cependant, ils ont encore à consolider leur processus d'insertion. Car ils ont pris plus de temps pour obtenir l'emploi détenu au moment de l'entrevue pour diverses raisons : (a) ils ont fait un retour aux études dans un domaine qui leur plaisait et pour lequel ils ont pris le temps d'obtenir les qualifications nécessaires, (b) au moment de l'entrevue, ils venaient d'obtenir un emploi permanent ou un emploi jugé important dans une grande entreprise, (c) ils avaient un emploi stable tout en préparant concrètement (formation d'appoint, démarrage d'une entreprise) la transition vers un autre emploi.

3. *Les jeunes qui sont en situation précaire* : ils ne sont pas parvenus à se stabiliser sur le marché du travail. Il leur est difficile de subvenir entièrement à leurs besoins, de maintenir leur autonomie financière et de former des projets de vie réalisables du moins à court terme pour diverses raisons : (a) ils étaient en chômage au moment de l'entrevue ou ont connu de nombreux et longs épisodes de chômage depuis leur sortie de l'école ou du collège, (b) ils ont un emploi en attendant d'en trouver un qui corresponde davantage à leurs attentes, (c) ils ont des emplois de survie qui leur permettent de poursuivre parallèlement un projet qui leur tient à cœur, (d) ils n'ont connu qu'une succession d'emplois entrecoupés d'épisodes de chômage, (e) ils font ou feront sous peu un retour aux études à temps plein ou leur emploi leur est accessible tant qu'ils conservent leur statut étudiant, (f) ils occupent un emploi qui favorise leur réhabilitation tout en permettant d'intégrer graduellement le marché du travail.

4. *Les jeunes qui sont en marge du marché du travail* sont sans emploi au moment de la collecte des données, reçoivent majoritairement des prestations d'aide sociale ou n'ont qu'un emploi à temps partiel qui ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins, ni de réaliser des projets de vie avant un certain temps ou sans une aide extérieure pour diverses raisons : (a) ils n'ont jamais travaillé depuis la sortie de l'école ou ont eu des emplois "au noir" ou encore ne peuvent se maintenir en emploi pour des raisons de santé ou d'usage abusif de drogues, (b) après une période de travail, ils doivent faire un arrêt pour se réhabiliter de leur dépendance à la drogue ou se remettre d'une dépression causée par un excès de travail et tenter alors de s'orienter sur une voie qui serait plus prometteuse et leur conviendrait mieux, (c) l'emploi occupé à temps



partiel sert en grande partie à augmenter les prestations d'aide sociale ou encore, ne permet pas d'accéder à l'autonomie financière.

Chacun de ces types se retrouve à la fois chez les jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires et collégiales. Nous en décrivons les principales caractéristiques à partir des données en indiquant leur proportion approximative par rapport à l'ensemble, non pas en vue d'une analyse quantitative, mais afin de montrer qu'il ne s'agit pas de cas uniques ou isolés, de repérer des tendances ou de formuler des hypothèses. Nous illustrerons chacun des types au moyen d'exemples caractéristiques sans toutefois essayer d'en couvrir tous les aspects. Puis, au-delà des convergences observées, nous dégagerons les différences entre les élèves des écoles secondaires et ceux des cégeps de même qu'entre ceux de l'enseignement professionnel ou technique et ceux des programmes de formation générale du secondaire ou préuniversitaire des collèges de même que les différences selon le genre.

Les Jeunes Qui se Sont Stabilisés dans le Marché du Travail

Parmi les jeunes de ce premier type (42 sur 97), la majorité ont un emploi permanent, plein temps, depuis plus de deux ans. Plus de la moitié de ceux-ci détiennent leur emploi depuis quatre ans ou plus, souvent le même emploi que celui qu'ils ont occupé dès leur sortie de l'école ou du collège. Très peu ont eu plus de deux emplois et le plus grand nombre s'attendaient à conserver l'emploi qu'ils occupaient au moment de l'entrevue. Plusieurs font carrière dans le domaine de formation qu'ils ont interrompue. D'autres ont suivi une formation qui leur a permis d'atteindre leur objectif de carrière alors que certains se retrouvent dans un champ totalement distinct de celui de leur formation. Ils peuvent subvenir à leurs besoins et réaliser des projets qui leur tiennent à cœur. Ainsi abandonner des études secondaires ou collégiales n'implique pas nécessairement qu'on ne parviendra pas à se stabiliser dans le marché du travail d'une façon qui permet de réaliser des projets ou d'en amorcer la réalisation.

C'est souvent le désir de se donner une formation hors système qui correspondait davantage à leurs intérêts, le fait de ne pas avoir été admis dans un programme contingenté auquel ils désiraient accéder ou encore la hâte de gagner leur vie qui les avaient amené à entrer dans le marché du travail sans avoir obtenu le diplôme convoité. Pour certains, le choix s'est révélé pertinent; la plupart de ceux-ci aiment leur emploi, leur milieu de travail, leurs conditions de travail et apprécient



accomplir leurs tâches au quotidien. D'autres regrettent d'avoir pris cette décision; certains d'entre eux songent à un éventuel retour aux études ou encore souhaiteraient accéder à un autre emploi ou bénéficier de meilleures conditions de travail dans un milieu semblable à celui dans lequel ils travaillent. Il n'en demeure pas moins que ces derniers ont eux aussi réussi à se stabiliser dans le marché de l'emploi même s'ils aspirent à changer d'emploi; on ne peut conclure que leur insertion n'est pas complétée. Pour plusieurs, l'emploi qu'ils détenaient au moment de l'entrevue avait toute l'apparence d'un emploi qu'ils pourraient conserver longtemps même si quelques-uns l'appréciaient peu. Voici quelques exemples caractéristiques de ce premier type de jeunes.

Un jeune de l'enseignement professionnel (85-SPM1Q)⁶ dont le programme auquel il était inscrit ne lui plaisait pas a quitté l'école pour participer au projet d'une entreprise d'incinération des déchets, qui s'adressait à des jeunes n'ayant pas de formation précise et dont le but était de favoriser l'accès à des postes dans l'entreprise. Constatant que le projet ne fonctionnait pas aussi bien qu'il ne l'avait anticipé et s'étant par ailleurs découvert un intérêt pour la machinerie en usage dans l'entreprise, il décide de se donner une formation appropriée durant ses temps libres et à ses frais. L'entreprise lui a néanmoins permis de faire ses exercices pratiques parce qu'il lui fallait cinq cents heures de pratique pour être admis à l'examen. Après avoir passé l'examen, il a obtenu un emploi dans cette entreprise. Depuis ce temps, il a accédé à un emploi permanent et est passé du statut d'aide mécanicien dont les conditions de travail étaient difficiles et dangereuses à celui d'opérateur de pont roulant, travail nettement plus agréable exécuté à partir d'une cabine climatisée. Il se sent à sa place et bien intégré dans son milieu de travail. Il possède depuis deux ans une maison neuve dans une ville de banlieue. S'il a fait de nombreuses heures de travail supplémentaires pour pouvoir se procurer cette maison, il est revenu à des horaires réguliers pour passer plus de temps chez lui avec sa conjointe. Les deux projettent d'avoir des enfants d'ici peu et rêvent aussi d'avoir un chalet à la campagne.

Après avoir fréquenté un cégep pendant un semestre, une jeune femme est revenue dans une école secondaire et s'est inscrite au programme de formation professionnelle en soins esthétiques (40-SPF1M), conduisant à un DEP⁷, programme

⁶ Les chiffres et les lettres entre parenthèses renvoient pour chacun des exemples cités au numéro de code des entrevues.

⁷ Certains jeunes interviewés qui avaient complété leur DES, ont fréquenté le cégep puis sont revenus s'inscrire à un programme conduisant à un DEP. Nous les avons maintenus dans l'échantillon dans le but



qu'elle a abandonné alors qu'il ne lui restait que deux cours à compléter. À sa sortie de l'école, elle a trouvé un emploi permanent à temps plein comme vendeuse et conseillère en cosmétiques, emploi s'inscrivant dans un domaine se rapprochant de la formation qu'elle avait abandonnée. Elle évalue positivement ses conditions de travail, mais aimerait éventuellement compléter sa formation pour détenir le titre d'esthéticienne. Elle reporte ce projet à plus tard, de même qu'un éventuel changement d'employeur parce qu'elle s'entend bien avec les personnes avec lesquelles elle où travaille. Son projet immédiat, depuis la naissance d'un premier enfant, est d'acheter une maison avec son conjoint.

Un jeune homme (36-SPM1M), issu de la formation professionnelle, peu enclin à un travail intellectuel et se percevant comme habile de ses mains, a quitté l'école sans avoir obtenu son DEP pour suivre une formation de conducteur de machines lourdes dans une école privée spécialisée et a obtenu ses cartes de compétence. Il s'est maintenu dans le marché du travail depuis quatre ans même s'il a changé d'employeur pour améliorer ses conditions de travail et si, dans son métier, il est soumis à des fluctuations saisonnières. Il aime son travail et est satisfait de sa situation. Il s'est donné d'autres formations dans le même domaine en vue d'obtenir une attestation de spécialisation professionnelle et a suivi un cours de perfectionnement sur pelle mécanique. Il a déjà réalisé un des objectifs qu'il s'était fixé avec sa conjointe comme l'achat d'une maison, et envisage d'avoir des enfants au cours des prochaines années.

Une jeune femme de la formation professionnelle (81-SGF1Q) dont les résultats scolaires ne lui avaient pas permis d'accéder à un programme de formation en coiffure dans une école publique, a décidé de d'inscrire à un programme analogue dans une école privée bien qu'elle ait à déboursier 3 000 \$. Sa formation a été plus courte que dans le réseau public (huit mois plutôt qu'un an et demi) et elle l'a suivie pendant qu'elle était enceinte. Après s'être retirée du marché du travail pendant deux ans pour prendre soin de sa fille, elle a trouvé un emploi de coiffeuse. Admise d'abord comme aide coiffeuse - ce qui lui déplaisait, ne pouvant exercer son métier - elle a rapidement accédé au statut de coiffeuse qui correspond à ce qu'elle veut faire même si, selon elle, ses conditions de salaire ne sont pas les meilleures. Elle poursuit son perfectionnement tout en travaillant. Son conjoint et elle prévoient s'acheter une maison et avoir d'autres enfants dans les années à venir.

de refléter la diversité des jeunes qui quittent des études secondaires puisque ceux-ci avaient abandonné une formation professionnelle du secondaire.



Un jeune de la formation technique qui avait quitté le cégep alors qu'il ne lui restait qu'un cours d'anglais à compléter (74-CTM1Q) est devenu consultant en informatique après avoir été embauché par l'entreprise dans laquelle il avait effectué son stage de formation. Il y est resté trois ans, puis a postulé un emploi auprès d'une entreprise ontarienne qui négocie des contrats pour ses employés à travers le monde dans le domaine de l'informatique et l'a dirigé vers une entreprise de télécommunications d'un pays nordique. Il apprécie son expérience au plus haut point. Il a été interviewé lors de vacances qu'il passait au Québec dans sa famille : « En fait ça fait un an que je suis là, mais j'étais supposé être là seulement pour trois mois. (...) Mais j'ai développé des choses qu'ils ne peuvent pas faire réaliser par leurs propres employés. Ils n'ont pas le choix de me garder. Je vais y rester encore six mois ». Par la suite, cette entreprise lui proposera d'autres contrats. Il ne prévoit pas être ne chômage. Pour le moment, c'est un style de vie qui lui plaît et où le travail est au cœur des activités. Il sait qu'il n'en sera pas toujours ainsi et qu'éventuellement il pourra mieux concilier vie personnelle et vie de travail.

Une autre femme de la formation préuniversitaire en sciences humaines (89-CRF1Q) a quitté le cégep lors de son 3^{ième} semestre pour s'inscrire à un programme conduisant à son DEP en coiffure dans une école secondaire privée. Elle a débuté dans un salon de coiffure, puis est devenue coiffeuse à son compte un an plus tard avec l'aide sa famille. Elle aime ce travail manuel qui correspond aux aptitudes qu'elle se reconnaît. Elle affirme être ouverte à d'autres occasions ou emploi dans le domaine de la coiffure et de la mode, mais se dit satisfaite de son travail pour le moment. Un de ses projets est d'acquérir ou lancer un salon de coiffure plus sophistiqué dans un environnement commercial plus achalandé.

Les Jeunes en Voie de Stabilisation

Ces jeunes (14 sur 97) ont eu un itinéraire plus laborieux que ceux du premier type. Ils ont mis plus de temps à découvrir leur domaine d'intérêt, ce qui explique qu'ils occupaient, contrairement à ceux du premier type, leur emploi depuis moins de deux ans. La plupart ont eu quelques emplois avant celui qu'il occupait au moment de l'entrevue, et rarement dans le domaine qu'ils ont finalement privilégié. La grande majorité d'entre eux s'est donné une nouvelle formation plus ou moins courte, parfois dans des institutions privées, pour parvenir à travailler dans un champ qui les intéressait. Avant d'accéder à leur dernier emploi, certains collégiens sont revenus à



l'école secondaire pour recevoir une formation professionnelle alors que d'autres ont reçu une formation universitaire par le biais de l'éducation des adultes même s'ils ne détenaient pas un DEC. Quelques-uns ont pu accéder sans formation supplémentaire à un emploi qui n'exigeait pas une formation particulière. Alors que certains sont en voie d'atteindre leur autonomie financière et en sont rendus à réaliser des projets à caractère personnel (fondation d'une famille, achat d'une maison, etc.), d'autres s'appliquent à consolider des projets à caractère professionnel comme la poursuite d'une formation ou un retour aux études.

C'est le cas d'une femme ayant quitté l'école en 4^e secondaire générale (41-SGF1M) qui a complété par la suite sa 5^e secondaire. Elle a reporté son inscription au cégep à la suite de la naissance de son premier enfant, puis du décès de son conjoint. Jumelant ses prestations de la sécurité du revenu à un emploi à temps partiel, elle s'est inscrite au cégep et détient maintenant une Attestation d'études collégiales en techniques juridiques. C'est alors qu'elle vivait des prestations de l'aide sociale qu'elle est retournée aux études. Elle avait le droit de gagner 200 \$ de plus par mois en travaillant tout en recevant cette aide ; elle travaillait une journée par semaine comme caissière dans un dépanneur. Ce revenu supplémentaire lui permettait de payer ses livres, de « se gâter » et de mieux s'habiller pour aller au cégep. Depuis un an et demi, elle travaille dans un cabinet d'avocat et, depuis un an, occupe un poste dont elle est vraiment satisfaite (salaire horaire, avantages sociaux) même si elle voudrait améliorer encore sa situation. Mère de famille monoparentale, elle vit en appartement et ne planifie pas de projets particuliers pour le moment si ce n'est de consolider sa situation d'emploi. À plus long terme, son projet est de s'inscrire à un certificat à l'université pour améliorer son statut et ses connaissances.

Une jeune femme qui a quitté l'école en 4^e secondaire générale (13-SGF10) illustre aussi ce type. Elle a d'abord occupé deux emplois comme vendeuse. Son intérêt pour la massothérapie s'est manifesté lors d'une formation en soins esthétiques. C'est en continuant à travailler comme vendeuse qu'elle a complété sa formation comme massothérapeute. Dès la fin de son cours, soit depuis un an au moment de l'entrevue, elle dénicher un emploi dans un salon d'esthétique réputé. Même si elle a deux enfants, elle tient à son travail qui lui permet de mettre ses habiletés en valeur et d'être en contact avec un univers qui lui importe autant que la vie familiale. Elle songe à travailler quatre jours au lieu de cinq : elle attend la fin de son congé de maternité pour amasser l'argent nécessaire à l'achat d'une maison qu'elle prévoit réaliser dans trois ans. Par la suite, elle y ouvrira son propre salon de massage.



Un jeune homme de la filière préuniversitaire (32-CRM1Q) qui a quitté le cégep alors qu'il en était à son 4^{ième} semestre sans avoir obtenu son DEC en sciences humaines a toujours rêvé de travailler en journalisme. Il s'est alors inscrit à un cours d'animation pour la radio et la télévision d'une durée d'un trimestre dans une école privée. Il a travaillé deux ans à temps plein, au salaire minimum, dans une radio communautaire pour ensuite passer à une station de télévision privée comme journaliste pendant quinze mois. Au moment de l'entrevue, il travaillait depuis six mois pour une autre station de télévision à temps plein, mais son emploi n'était pas permanent. Il souhaiterait maintenant obtenir un emploi dans un grand réseau de télévision et occuper une fonction qui correspond davantage à ses aspirations : travailler à temps plein dans un grand réseau de télévision. Son projet est d'abord de consolider sa situation professionnelle. Il vit avec sa conjointe et les deux enfants de celle-ci dans un condo dont ils sont propriétaires. Sa vie personnelle le satisfait et il aimerait avoir des enfants mais ce projet dépendra de sa réussite au plan professionnel. Il projète aussi d'étudier en sciences politiques à temps partiel pour parfaire ses connaissances.

Une jeune femme de la filière préuniversitaire (92-CRF2Q) qui a abandonné ses études collégiales en sciences humaines en dépit du fait qu'elle y avait étudié pendant plusieurs semestres a aussi réussi à se faire admettre dans un programme universitaire en récréologie en passant par la formation des adultes. Elle était, au moment de l'entrevue, coordinatrice d'un Forum Jeunesse en région et son emploi était lié à sa formation universitaire. Auparavant, elle avait occupé des postes dans un centre de ski et deux autres dans le domaine des loisirs pour des municipalités avant de quitter sa région pour aller rejoindre son conjoint. Elle y a obtenu son emploi actuel avec l'aide du Carrefour Jeunesse-emploi. Sa situation professionnelle n'est pas consolidée, mais elle a réalisé son projet d'acheter une maison avec son conjoint et attend le moment propice pour avoir un enfant.

Les Jeunes en Situation Précaire

Ces jeunes (31 sur 97) ont des profils très diversifiés et sont en situation précaire pour diverses raisons : ils sont en chômage, ont un emploi en attendant d'en trouver un qui correspond davantage à leurs attentes, occupent un emploi de survie qui leur permet de poursuivre parallèlement un projet leur tenant à cœur (retour aux études, démarrage d'une entreprise, prise en charge personnelle à la suite de plusieurs



années de délinquance), n'ont connu qu'une succession d'emplois entrecoupés d'épisodes de chômage, ou font ou feront sous peu un retour aux études à temps plein. Ils ont de la difficulté à assurer leur autonomie financière et/ou à réaliser des projets à long terme.

Un premier sous-groupe est composé de chômeurs au moment de l'entrevue. Ils sont conscients d'être à un point tournant concernant leur avenir professionnel, un peu comme si, après avoir occupé divers boulots, ils se rendaient compte qu'il leur était difficile de continuer à occuper un type d'emploi qui ne les satisfait pas vraiment et ne leur assure pas une certaine continuité et un minimum de sécurité. Si plusieurs ont aussi appris à mieux se connaître à travers leurs diverses expériences de travail, d'autres sont encore en recherche sur eux-mêmes. Se profilent alors différentes stratégies de repositionnement dont la principale est le retour aux études. Certains l'ont déjà fait ou le planifient activement. D'autres ont une idée plus précise de ce qu'ils désirent, mais leur situation personnelle et les ressources financières dont ils disposent les ont obligés à reporter leur projet. Pour certains, les démarches entreprises laissent croire que leurs démarches déboucheront assez rapidement sur un projet de travail valorisant.

Un deuxième sous-groupe est composé de jeunes qui assument leur précarité, ont déjà un projet parallèle à l'emploi qu'ils occupent pour leur survie. Certains ont des idéaux artistiques en arts dramatiques, en arts plastiques et en musique et nourrissent un projet de lancer une petite entreprise ou un projet relié à la musique ou aux arts visuels ou de la scène. Malgré de faibles revenus, ils visent avant tout à le réaliser graduellement et parallèlement à l'emploi qu'ils occupent. Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'apprécient pas les emplois qu'ils détiennent déjà. Ils estiment en tirer des avantages tant aux plans personnel que professionnel. Par ailleurs, certains de ces jeunes au profil artistique en sont venus à abandonner leur projet et se sont réorientés vers d'autres domaines.

Dans la majorité des cas, la précarité de leur situation n'apparaît pas définitive. Cette observation est valable tant pour les personnes en chômage au moment de l'entrevue que pour celles qui occupaient des emplois «en attendant». Plusieurs ont suivi d'autres formations (en école privée, à l'école secondaire en formation professionnelle, au collège en vue d'une Attestation d'études collégiales, à l'université, soit à temps partiel tout en travaillant, soit à temps plein). D'autres n'ont que des projets de retour aux études : certains pourraient se concrétiser assez rapidement et



d'autres risquent de stagner compte tenu d'une situation financière défavorable. Toutefois, quelques-uns n'ont toujours pas précisé leur champ d'intérêt et se promènent d'un emploi à un autre.

Le cheminement d'une jeune femme de la formation professionnelle (83-SPF1Q) à qui il ne manquait qu'un cours pour compléter son DEP en secrétariat permet d'illustrer le premier sous-groupe. Elle ne s'est jamais trouvée d'emploi en secrétariat et a travaillé comme vendeuse dans une boutique de lingerie pendant presque quatre ans pour ensuite travailler dans une animalerie parce qu'elle aimait les animaux. Déçue de ce milieu et de la manière dont on traitait les animaux, elle a repris un poste de vendeuse dont elle a été congédiée à cause d'un surplus de personnel. C'est pendant cette période de chômage qu'elle a réfléchi à une réorientation en soins esthétiques, travail qu'elle est certaine d'apprécier. Elle a fait les démarches pour l'obtention d'un prêt en vue de poursuivre une formation dans ce domaine.

Une jeune femme occupait un emploi qui lui permettait de se réhabiliter socialement et psychologiquement tout en préparant son intégration au marché du travail suite à un retour aux études. Lorsqu'elle a quitté l'école en 3^e secondaire général (14-SGF2O), elle est allée vivre dans la rue pendant presque quatre ans. Elle est revenue vivre chez sa mère au moment de sa réinsertion sociale. Ayant un dossier criminel pour usage de drogues, elle a été suivie par une agente de probation qui lui offrait beaucoup de soutien. Elle a aussi été appuyée dans ses démarches par un Carrefour Jeunesse Emploi et surtout par le Centre de placement spécialisé d'une maison de réhabilitation pour toxicomanes. Un agent de ce centre a travaillé étroitement avec elle pour l'aider dans sa recherche d'emploi. Au moment de l'entrevue, elle travaillait depuis 1 an : les premiers six mois en aménagement paysager et les derniers à confectionner des salades dans une fruiterie. Elle a repris des cours à l'éducation des adultes, mais a trouvé l'expérience longue et pénible. Elle songe obtenir une équivalence de niveau secondaire et à faire un DEP dans un domaine qui n'est pas encore précisé.

Un autre jeune de ce sous-groupe n'a pas vraiment trouvé la voie qui permettrait de sortir de sa situation de précarité. Au moment de l'entrevue, ce cégépien qui a quitté une formation technique (12-CTM2O) venait de compléter un contrat, ne savait toujours pas quel emploi pourrait l'intéresser et était en chômage. Il a tâté de trois formations différentes, deux dans un cégep et une dans un établissement privé en informatique (qu'il a abandonnée pour des raisons financières), formations



entrecoupées de périodes de travail. Comme premier emploi, il a été animateur dans la garderie de sa mère. Puis il a été croupier dans un casino. Après être retourné comme animateur à la garderie, il a été embauché sur contrat comme préposé à la paye dans la fonction publique fédérale, contrat qui n'a pas été renouvelé. Il songeait à s'inscrire, dans le cadre de l'éducation des adultes, à un cours relié au domaine des pâtes et papiers. Il vivait dans l'expectative de trouver enfin un domaine de formation ou de travail qui rejoindrait ses intérêts.

Une jeune femme qui a interrompu sa formation technique (59-CTF2M) est dans une situation analogue. Au moment de l'entrevue, elle occupait depuis un an et demi un emploi d'intervenante auprès d'enfants trisomiques, qu'elle trouvait épuisant et qui ne lui plaisait guère. Elle avait auparavant occupé divers emplois : dans une garderie, en animation, dans une école, dans une maison de sondages. Elle n'était toujours pas certaine de son orientation et avait hâte de se découvrir un vrai champ d'intérêt. Plusieurs choses l'intéressaient, mais elle songeait à se diriger en soins infirmiers sans toutefois être sûre qu'à un autre moment quelque chose d'autre ne pourrait pas l'attirer davantage.

Le cas d'une jeune femme (78-SGF1Q) qui a quitté l'école en 5^e secondaire général a toujours voulu devenir comédienne est typique du deuxième sous-groupe. Comme elle avait complété ses études primaires et débuté ses études secondaires en anglais, elle avait une faiblesse à l'écrit en français. Ayant la quasi-certitude qu'elle ne serait pas admise au cégep, elle a entrepris des études en art dramatique dans une école privée, parallèlement à divers emplois. Après quelques mois consacrés à la décoration de restaurant, elle a séjourné environ deux ans dans une ville de l'ouest canadien, vivant de différents métiers comme la garde d'enfants, un emploi dans le domaine de la construction ou un emploi de réceptionniste obtenu en vertu de son bilinguisme. De retour au Québec, après une période de chômage, elle a été agente de téléconférence à temps partiel. Depuis quelques années, elle a travaillé dans des bars et a pris une formation de barmaid qui lui permet d'obtenir de meilleurs revenus en moins de temps passé au travail. Au moment de l'entrevue, elle bénéficiait d'une aide dans le cadre du programme « Jeunes Volontaires » qui lui a permis de fabriquer son portfolio d'artiste, de suivre des cours à l'École du cirque et d'autres formations en établissement privé. Elle compte s'inscrire sous peu à une session de formation en *casting* pour prendre de l'expérience devant les caméras : « Pour moi, le travail que je veux faire c'est être actrice, travailler à faire de la figuration, faire des « pub » et tout ça. (...) Pour moi, travailler comme barmaid ou serveuse ou pour une compagnie de



téléphone, c'est une façon d'utiliser le système, de travailler un ou deux jours par semaine à faire un peu d'argent et de consacrer le reste de ma semaine à étudier, à essayer de travailler à atteindre mes buts».

Le cheminement d'un jeune de la formation technique passionné de musique (54-CTM1M) illustre aussi ce sous-groupe. Il réalise de petits contrats liés à la musique depuis six ans et aimerait un jour vivre pleinement de son art. Pour le moment, il livre un hebdomadaire pour payer son loyer et sa nourriture. Il a également occupé des emplois temporaires dans la restauration. Il est conscient qu'il ne gagne pas bien sa vie seulement avec la musique et il aimerait bien y parvenir. Il aimerait poursuivre sa formation musicale à l'université pour perfectionner son art, travailler avec des professeurs, rencontrer d'autres musiciens, se créer un réseau qui lui donnerait la possibilité de jouer plus souvent et enfin parvenir un jour à vivre de son art.

Les Jeunes en Marge du Marché du Travail

Une minorité (10 sur 97) appartient au quatrième type, et se retrouve dans une situation particulièrement difficile. Ceux du secondaire ont connu de graves difficultés d'apprentissage. On ne reconnaît à certains qu'une scolarité de 2^e secondaire ou l'équivalent. D'autres ont été inscrits à des formations professionnelles semi-spécialisées ne conduisant pas à un DES ou orientés vers des cheminements particuliers de formation. Un seul a poursuivi ses études jusqu'en 5^e secondaire. Il a été possible de distinguer trois sous-types : (a) celles qui ont connu une maternité précoce; (b) ceux qui n'ont jamais travaillé ou ne l'ont fait que pour de courtes durées et qui ont vécu des prestations de l'aide sociale, certains depuis qu'ils y sont admissibles. Leur situation s'explique souvent par des problèmes de santé physique ou mentale; (c) ceux qui ont eu plusieurs emplois mais dont l'univers a basculé suite à des problèmes d'usage abusif de drogues, de comportements qualifiés de délinquants ou qui ont été victimes de violence.

Plusieurs cas permettent d'illustrer ce quatrième type de jeunes, notamment celui d'un jeune de la formation professionnelle (38-SPM2M) ayant des problèmes découlant de l'usage abusif de drogues. C'est d'ailleurs la raison de son départ de l'école puisqu'il a séjourné deux mois à l'hôpital au cours de l'été précédant son abandon scolaire. Depuis ce temps, il vit des prestations de l'aide sociale et semble avoir de la difficulté à entrer en contact avec d'autres personnes que ses parents. Il caresse



néanmoins le rêve de faire un jour une carrière de détective privé dont il connaît les exigences de formation.

Une jeune femme provenant de la formation semi spécialisée (71-SPF2Q) n'a jamais pu intégrer le travail à cause de problèmes de santé physique majeurs (maux de dos chroniques et maladie de Crohn). Elle croit qu'elle pourrait le faire si la durée du travail par semaine était moins longue et si l'emploi lui permettait de ne pas toujours être dans la même posture. Sa santé qui s'est dégradée dès son jeune âge explique en grande partie ses problèmes scolaires. S'ajoute à cela l'éducation familiale qui s'est faite tant en italien qu'en français. Elle a tenté un retour à l'éducation des adultes, mais ses absences répétées n'étaient pas tolérées. Comme elle fait régulièrement des séjours à l'hôpital, on l'a éliminée de la formation. Elle aimerait accéder à un emploi à temps partiel où elle serait en contact avec le public, notamment dans le domaine du tourisme. Son agente de l'aide sociale essaie de l'aider, mais elle ne voit pas plusieurs issues à court terme.

Une autre femme de la formation générale (79-SGF2Q) qui a quitté l'école enceinte à l'âge de seize ans a été classée sous ce type. Elle avait aussi de difficultés d'apprentissage, attribuables en partie à des problèmes de langue suite à son émigration récente d'un pays européen. Dès le primaire, elle a doublé deux années. Elle prévoyait s'inscrire en formation semi-professionnelle au cours de l'année qui a suivi son départ. En outre, elle a vécu des moments difficiles avec un conjoint violent, grand consommateur d'alcool et de drogues. Un an après la naissance de sa fille, elle a commencé un travail de femme de chambres à temps partiel qui lui permet d'ajouter un revenu à ses prestations de l'aide sociale. Au moment de l'entrevue, elle venait de se séparer de son conjoint et profitait de sa nouvelle vie. Elle entrevoit éventuellement un retour aux études lorsque sa fille ira à l'école dans l'optique de devenir réceptionniste dans un grand hôtel et de mettre à profit ses connaissances de plusieurs langues (portugais, anglais, espagnol et français).

Des jeunes qui ont quitté le cégep sont aussi regroupés sous ce type. Un jeune issu de la formation préuniversitaire (4-CRM1O) était en arrêt de travail depuis sept mois parce qu'il souffrait d'une dépression. Il avait occupé un emploi dans un magasin à grande surface pendant et après ses études collégiales. Il a ensuite travaillé comme vendeur, puis comme gérant chez un détaillant de chaussures. C'est lorsqu'il occupait cet emploi exigeant, selon lui, qui nécessitait de très longues heures de travail par



semaine qu'il est tombé malade. Il aimerait être admis à l'université comme étudiant adulte et s'inscrire à un baccalauréat en service social.

Enfin, une jeune femme de la formation technique (99-CTF1Q) a abandonné les deux formations techniques suivies pendant cinq sessions au cégep sous la pression de ses parents. Écrivaine et poétesse, elle aimerait un jour travailler dans une bibliothèque ou un autre endroit lui laissant le loisir d'écrire. Pour le moment elle est boursière du programme « Jeunes volontaires » et se consacre à la rédaction d'un recueil de poésie. Elle tente de trouver une façon de concilier gagne-pain et intérêts littéraires et pense organiser des ateliers d'écriture par exemple.

Différences Selon les Ordres d'Enseignement, les Filières de Formation et le Genre

On retrouve les quatre types de jeunes que nous avons reconstitués aussi bien chez les élèves des écoles secondaires que chez les cégépiens, chez ceux des filières générale et préuniversitaire comme des filières professionnelle et technique, et chez les hommes et les femmes. Ces similitudes n'excluent pas pour autant des différences parfois importantes entre ces catégories de jeunes. Nous en rendons compte moins pour en faire une analyse statistique mais pour refléter des tendances qu'il y aurait lieu de vérifier et pour énoncer diverses hypothèses.

Une première différence a trait, paradoxalement, à la proportion plus élevée de jeunes stabilisés chez les sortants du secondaire que chez ceux des cégeps. On aurait pu s'attendre au contraire puisque ces derniers ont reçu une plus longue formation. Cette différence pourrait être liée au fait que certains programmes de formation technique donnent accès à des occupations régies par des ordres professionnels (par exemple soins infirmiers et hygiène dentaire) qui exigent le diplôme pour accéder à la pratique alors que les sortants de la formation professionnelle du secondaire ne sont pas interdits de pratique s'ils n'ont pas obtenu leur diplôme.

On constate aussi une proportion plus élevée de jeunes en situation précaire chez les cégépiens que chez les sortants du secondaire. Outre l'hypothèse déjà évoquée concernant les cégépiens des programmes de formation technique dont l'emploi éventuel est régi par un ordre professionnel, une autre hypothèse peut être envisagée. Plusieurs jeunes de la filière préuniversitaire, notamment ceux inscrits en sciences humaines, ont des problèmes d'orientation professionnelle et ont choisi ce programme par défaut soit qu'ils sont indécis par rapport à leur avenir, soit qu'ils n'ont



pas été admis dans le programme contingenté auquel ils auraient voulu s'inscrire. Ces problèmes peuvent non seulement être à l'origine de leur décision de quitter le cégep mais persister une fois sur le marché du travail. Ils continueraient alors à "se chercher" et cette situation pourrait être une source de difficultés, sinon de précarité au cours de leur insertion professionnelle.

Par ailleurs, la proportion de jeunes en marge du marché du travail est plus élevée chez les sortants du secondaire que chez les cégépiens. En outre, c'est parmi les jeunes du secondaire qui ont quitté l'école avec le moins d'années de scolarité reconnues à cause de leurs difficultés d'apprentissage qu'on retrouve la plus grande proportion de jeunes en situation précaire ou en marge du marché du travail. Tout se passe comme si les difficultés rencontrées à l'école se répercutaient lors de leur entrée dans le marché du travail.

En ce qui concerne les différences selon le genre, les hommes du secondaire se retrouvent en plus grande proportion que les femmes dans une situation précaire ou en marge du marché du travail alors qu'un plus grand pourcentage de femmes s'y sont stabilisées. Par ailleurs les femmes du secondaire ont des enfants en plus grande proportion que les hommes. Il est cependant difficile de déterminer si elles ont eu des enfants en plus grand nombre parce qu'elles s'étaient stabilisées ou si elles se sont stabilisées parce qu'elles ont eu des enfants. Plusieurs autres variables seraient à considérer. En revanche, les hommes qui avaient abandonné le cégep, notamment ceux de la formation technique, ont réussi à se stabiliser en plus grande proportion que les femmes. Peut-être est-ce dû au fait que leur formation technique les conduisaient à un marché du travail plus favorable (administration et informatique) à leur insertion que celui des filles qui s'étaient orientées en plus grande proportion vers des occupations traditionnellement féminines dont le marché du travail est plus difficile d'accès ou vers des professions régies par des ordres professionnels dont l'accès est interdit à ceux et celles qui n'ont pas obtenu leur diplôme.

Conclusion

Contrairement au stéréotype accolé aux élèves qui quittent l'école secondaire ou le cégep sans avoir obtenu le diplôme correspondant au programme auquel ils étaient inscrits à l'effet qu'ils ne peuvent qu'être acculés à la précarité ou réduits à la marginalité, il est apparu qu'une majorité de jeunes a réussi à se stabiliser dans le marché de l'emploi ou est en voie de l'être. Certes, une proportion non négligeable se

retrouve dans une situation précaire et une minorité vit en marge du marché du travail. Toutefois le stigmate dont peuvent être marqués ces jeunes est loin de s'appliquer à l'ensemble. Tous ne sont pas à risque. Par ailleurs, un autre stéréotype selon lequel les cégépiens qui abandonnent leurs études seraient davantage à l'abri de difficultés d'insertion ne s'avère pas fondé. Ils se répartissent aussi dans les quatre types que nous avons reconstitués.

Notre revue des écrits avait déjà mis en relief que d'autres facteurs que le diplôme – ou le niveau de scolarité - influençaient l'insertion professionnelle. Mais notre analyse axée sur l'expérience d'insertion des jeunes et s'appuyant sur le postulat selon lequel ils en sont des acteurs a permis de projeter un éclairage nouveau sur le processus d'insertion. Elle a montré notamment qu'ils sont capables de déployer des stratégies diversifiées en vue de se stabiliser dans le marché de l'emploi, de conquérir et maintenir leur autonomie et de forger des projets de vie réalisables. Qu'il suffise de rappeler celles qui ont trait (a) au fait de conserver l'emploi occupé au cours d'un stage de formation lorsqu'ils fréquentaient l'école ou le collège ou tout simplement lorsqu'ils travaillaient tout en étudiant, (b) à la poursuite, dans un établissement privé, d'une formation donnant accès au métier désiré, (c) à un retour aux études au même niveau d'enseignement ou même à un niveau inférieur à celui auquel ils avaient accédé auparavant, (d) au recours à de courtes formations *ad hoc* en rapport direct avec un emploi, (e) à l'obtention d'une attestation de compétences sur la base d'un apprentissage sur le tas, (f) à la mise à contribution du réseau familial ou d'amis, et (g) à la création d'une petite entreprise en collaboration avec un conjoint, un ami ou une connaissance. Bref, tous ne sont pas démunis, ni victimes des conditions du marché du travail, ni déterminés par leur passé familial et scolaire.

Toutefois il ne faudrait pas conclure que tous les jeunes réussissent à jouer ce rôle actif et à construire une relation entre leur formation même incomplète et l'emploi qu'ils cherchent ou auquel ils ont accès. Certains sont dépassés par un ensemble de problèmes personnels, d'orientation ou de santé qu'ils ne sont pas en mesure de surmonter pour formuler ou réaliser un projet professionnel qui les mobilise. Et plusieurs ne peuvent saisir diverses occasions de formation qui pourraient se présenter soit qu'ils n'y sont pas portés en raison du rapport aux études défavorable qu'ils ont développé au cours de leur cheminement scolaire, soit que les employeurs eux-mêmes trouvent risqué d'investir dans leur formation en raison de leur passé scolaire peu reluisant ou du type de tâches peu exigeantes qui leurs sont confiées. Par ailleurs, d'autres assument la situation précaire dans laquelle ils se retrouvent parce qu'ils



poursuivent la réalisation d'un projet professionnel, notamment de nature artistique, qui les mobilise, mais qui s'inscrit plus difficilement dans la logique prédominante du marché du travail.

Pour saisir la diversité et la complexité de tous ces itinéraires d'insertion, il importe de changer de paradigme et de prendre en considération plusieurs éléments. Tout d'abord, plusieurs jeunes quittent le système d'éducation alors qu'il ne leur manque que quelques cours pour compléter le programme auquel ils étaient inscrits. Il est peu probable, dans ce cas, que le système n'ait pas laissé sur eux une empreinte qui puisse leur être utile lors de leur entrée dans le marché du travail. Il faut sortir de cette logique du tout ou rien en cette matière. Il y a aussi lieu de relativiser, de façon nuancée, l'importance du diplôme en regard d'autres variables qui non seulement contribuent à façonner le processus d'insertion, mais influencent le recrutement de la main d'œuvre et les pratiques de recrutement des entreprises. Et surtout, il faut analyser, au-delà des indicateurs traditionnels d'insertion et des normes sociales et institutionnelles qu'ils reflètent, les logiques des jeunes qui, en tant qu'acteurs, gèrent les multiples contraintes qui pèsent sur leur processus d'insertion tout en essayant de donner un sens à leur trajectoire professionnelle et à leur entrée dans la vie active.

Si l'on essaie de dégager la signification des résultats du point de vue des dispositifs d'aide à l'insertion, il importe de diversifier les mesures d'aide pour tenir compte de l'hétérogénéité des jeunes qui interrompent leurs études avant d'obtenir leur diplôme. Certains n'ont manifestement pas besoin d'aide. Par ailleurs, il serait irréaliste de penser que tous peuvent et doivent revenir aux études pour compléter le programme qu'ils ont abandonné. Un grand nombre d'entre eux ont un rapport négatif à l'école à cause des échecs qu'ils y ont connus et du sentiment, sinon d'en avoir été rejetés, du moins de ne pas y avoir reçu l'attention et l'appui qu'ils auraient souhaités. D'autres ne peuvent tout simplement pas revenir aux études à plein temps à cause de leurs obligations familiales ou financières, de problèmes de santé ou tout simplement de pratiques de consommation auxquelles ils sont habitués. Pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent revenir aux études à temps plein pour compléter le programme qu'ils ont quitté, il importe d'une part de leur offrir des programmes de formation courte et ciblée en fonction de leurs demandes spécifiques ou de celles d'entreprises, et, d'autre part, de favoriser la reconnaissance des acquis de leur expérience de travail de façon à les rendre moins dépendants des employeurs et à leur permettre d'être plus mobiles dans le marché du travail si tel est leur vœux.

Enfin, il y a lieu de circonscrire les limites de notre analyse. Nous avons mis l'accent sur la présentation de notre typologie. Cette analyse devrait être complétée par une étude plus approfondie de leur cheminements scolaires, de leur rapport aux études avant de quitter le système et de la signification que le diplôme revêt à leurs yeux. De même, les liens entre leur décision d'interrompre leurs études, leur entrée dans le marché du travail et les autres dimensions de leur entrée dans la vie adulte (départ de la famille d'origine, formation d'un couple et/ou d'une famille), de même que leurs représentations du processus d'insertion et des dispositifs d'aide à l'insertion devraient être investigués.

Références

- Demazière, D., & Dubar, C. (éds.) (1994). *L'insertion professionnelle des jeunes de bas niveaux scolaires. Trajectoires biographiques et contextes structurels. Documents synthèse no 91*. Marseille: Centre d'études et de recherches sur les qualifications.
- Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada (1993). *Après l'école - Résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 ans*. Ottawa.
- Développement des ressources humaines du Canada (1998). *Le secondaire, est-ce suffisant?, Une analyse des résultats de l'enquête de suivi auprès des sortants, 1995*. Ottawa: Ministère des travaux publics et des services gouvernementaux.
- Gauthier, M., Hamel, J., Molgat, M., Trottier, C., Turcotte, C., & Vultur, M. (2004). *L'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997. Étude rétrospective*. Montréal: Institut national de la recherche scientifique.
- Gilbert, S., Barr, L., Clark, W., Blue, M. & Sunter, D. (1993). *Après l'école, résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans*. Ottawa: Ressources humaines et travail Canada.
- Mansuy, M. et al. (2001). *Transitions entre le système éducatif et la vie active: chiffres clés sur la formation professionnelle dans l'Union européenne*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes.
- Ministère de l'Éducation du Québec (2004). *Indicateurs de l'Éducation*. Québec.



- Pirès, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. In J. Poupart et al., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113-169). Montréal: Gaëtan Morin.
- Vernières, M. (1993). *Formation, emploi, enjeu économique et social*. Paris: Éditions Cujas.
- Trottier, C. Vultur, M. & Gauthier, M. (2002). Vocational integration and relationship to work among Quebec youths without high school diploma. In L. Roulleau-Berger (Ed.), *Youth and Work in the Post-Industrial Cities of North America and Europe* (pp. 106-121). New York: Brill Academic Publishers.
- Vincens, J. (1981). *Problématique générale de l'insertion dans la vie active. Conférence prononcée au Colloque sur l'insertion professionnelle à la sortie des études postsecondaires*. Louvain: Institut des sciences du travail, Université Catholique de Louvain.
- Vincens, J. (1986). *L'entrée dans la vie active. Quelques aspects méthodologiques et théoriques*. Toulouse: Centre d'études juridiques et économiques de l'emploi, Université des sciences sociales de Toulouse.
- Vincens, J. (1997). L'insertion professionnelle des jeunes. À la recherche d'une définition conventionnelle. *Formation Emploi*, 60, 21-36.